



# Lon'info

No 12  
Spécial  
Déchèterie

[www.lonay.ch](http://www.lonay.ch)

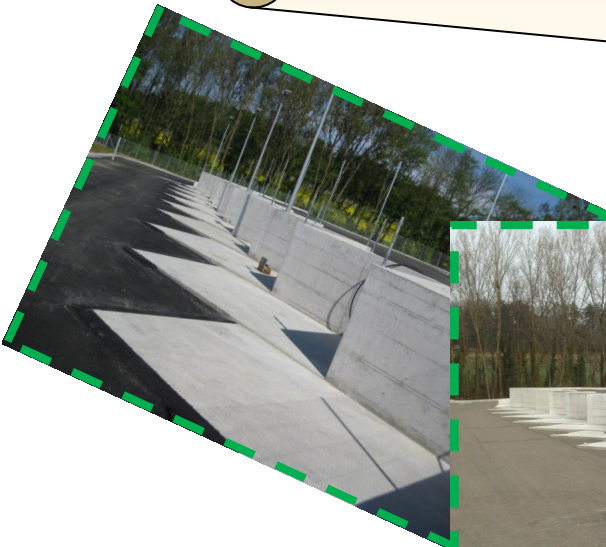


## Invitation à la population

Inauguration de la  
nouvelle déchèterie  
1er juin 2013  
à 11h15



Attention!  
Fermeture de  
l'«ancienne» déchèterie  
exceptionnellement  
à 11h00 ce jour.



## 2 Billet du syndic

---

---



Philippe Guillemin

Chères Lonaysannes, Chers Lonaysans,

Dans la conjoncture, parfois difficile, que nous vivons, s'il est une nouvelle qui doit nous réjouir, c'est que notre Commune se développe ! Cela apporte aussi son lot de défis, comme celui d'assurer aussi, de manière responsable, le développement de ses infrastructures. Et c'est précisément de cela qu'il est question aujourd'hui, puisque notre Commune va s'enrichir tout prochainement d'une nouvelle déchèterie, véritable centre de tri modèle à l'échelle de notre communauté.

Ce projet, avec sa cohorte de nouveautés pour nous tous, est finalement la dernière pierre d'un édifice de plus grande envergure : c'est en effet en se basant sur des lois fédérales que le Canton, aidé en cela par les régions à développer le concept de valorisation des déchets, que les Communes, ont mis en place dès le début de cette année, avec l'introduction des sacs-poubelle blancs et de la nouvelle taxe visant au financement de la gestion globale des déchets. Rappelez-vous, cette taxe sert à financer les infrastructures collectives de ramassage des déchets, à savoir notre nouvelle déchèterie et les points de collectes. Ces endroits où est récolté tout ce qui se recycle et qui ne finit pas dans le sac blanc. Des tâches et activités précédemment financées par l'impôt et qui ont motivé votre Municipalité à demander (et à obtenir de votre Conseil communal !) une baisse du taux d'imposition communal à CHF 0.55 par franc prélevé par l'Etat.

La mise en service de cette infrastructure est un événement suffisamment important et rare pour que nous ayons décidé de publier ce numéro spécial du Lon'Info qui, cette année, paraîtra exceptionnellement donc quatre fois. Vous découvrirez à l'intérieur de ce numéro tout ce dont vous avez toujours rêvé de savoir sur la valorisation des déchets dans notre village, sans jamais oser le demander... Vous découvrirez aussi comment un tel projet mûrit et se réalise, quelles innovations ont été introduites pour vous faciliter la vie (je pense, ici, aux Ambassadeurs du tri) ou pour nous prémunir des resquilleurs (lisez : l'installation d'un système de contrôle d'accès performant) ou encore comment nous avons prévu de vous faire découvrir notre dernière construction communale (voyez pour ça le programme des festivités en page 4).

Au plaisir donc de vous retrouver lors de cette inauguration.

Votre syndic  
Philippe Guillemin



*Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !*

---

### 3 Billet du municipal

---

---

Frédéric Gabriel



Parmi les objectifs de cette législature, figure entre autres la gestion des déchets.

Une réflexion a été menée par la Municipalité, le bilan a fait ressortir que la déchèterie actuelle était désuète : pas d'eau, pas d'électricité, pas d'enrobé, pas de locaux suffisants pour le stockage. Le coût de transformation aurait été disproportionné par rapport au résultat final. La décision a donc été prise d'en construire une nouvelle plus adaptée.

Visionnaires, nos prédécesseurs avaient prévu un terrain en zone d'utilité publique attendant à cette déchèterie qui nous a permis d'éviter de longues procédures avec le canton. Malgré cela, le projet a plusieurs fois évolué en fonction des exigences des divers services administratifs cantonaux.

En 2011, la visite de plusieurs déchèteries nous a permis de déterminer au mieux les besoins pour notre commune en tenant compte de l'évolution future du village.

Le 17 octobre 2011, la mise à l'enquête se terminait sans oppositions. Nous nous sommes donc consacrés à l'établissement des plans, des devis, du préavis. Puis, forts du soutien du conseil communal (mars 2012), un appel d'offres pour un marché public a été lancé en juin et en août, la Municipalité adjugeait les différents travaux aux entreprises soumissionnaires.

Le chantier pouvait commencer en septembre. D'abord en amenant l'eau et l'électricité. L'ancienne déchèterie a ainsi été réduite de moitié pour permettre aux ouvriers de construire la nouvelle déchèterie.

Petit à petit, chacun a pu se rendre compte de l'avancement des travaux, creuse, terrassement, emplacement des bennes, nouvelle halle, goudronnage etc. La déchèterie En Chaumet prend forme et sera inaugurée le 1<sup>er</sup> juin 2013 !

Je me réjouis que la population puisse utiliser ce centre de tri performant et agréable. Un coin ressourcerie (point d'échange ou de troc) prendra également place sous l'abri.

J'invite toute la population à nous rejoindre ce jour-là pour une agape sur place. Des animations relatives aux déchets et des explications quant au futur fonctionnement de ce nouvel emplacement vous attendront.

Votre municipal  
Frédéric Gabriel

*Le BON TRI.... Notre rôle à tous !*



## 4 Programme des festivités

---

---

### Samedi 1er juin 2013 place de la nouvelle déchèterie

- 11 h 15      Bienvenue aux habitants et rassemblement de la population sur la place de la nouvelle déchèterie  
Discours officiel  
Coupée du ruban
- 11 h 30      Ouverture des festivités : apéritif, barbecue, jeux
- 13h 00      Tirage au sort du concours ( mot croisé)
- 14 h 00      Fin



### Les Ambassadeurs du tri - des auxiliaires à votre service

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle déchèterie "En Chaumet", il est apparu utile de renforcer l'accueil et le conseil aux usagers en matière de tri et de valorisation des déchets. Depuis le début de l'année, cette tâche est assumée par l'équipe de la voirie, généralement en doublant le personnel de piquet du samedi.

Dans ce but, nous avons fait appel à quatre jeunes de la commune. Tous ont entre 16 et 20 ans, sont volontaires et ont suivi une formation et une sensibilisation à la valorisation des déchets.

Il s'agit de MM. Lionel Détraz, Briac Freidl, Florian Pasquier (apprenti agent d'exploitation auprès de la Commune) et Luca Ragonese.



Ces quatre jeunes gens interviendront dès le 1<sup>er</sup> juin, les samedis pour vous accueillir et vous renseigner comme "Ambassadeurs du tri", en appui de l'employé communal.

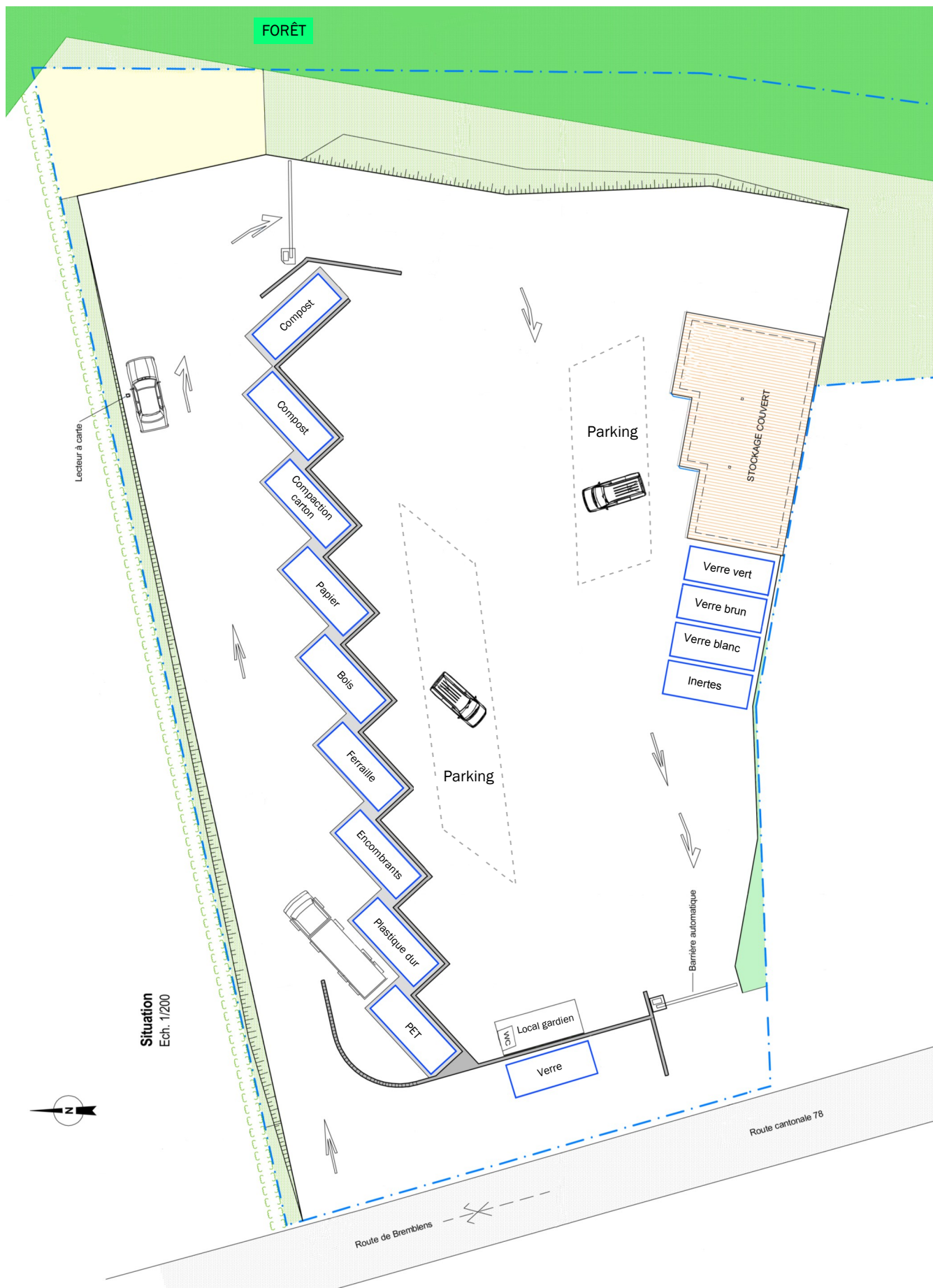
Faites-leur bon accueil !

*Nous pouvons recycler et valoriser plus de 50 % de nos déchets*





# 5 Plan de la nouvelle déchèterie



Situation  
Ech. 1/200

## 6 Déchets valorisés

---

---

### Liste des bennes à l'extérieur

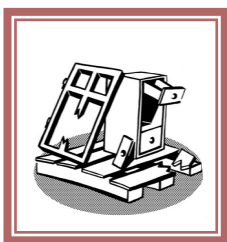
1. Bois
2. Carton
3. Compost
4. Déchets inertes
5. Encombrant
6. Ferraille
7. Papier
8. PET
9. Plastique dur
10. Verre à bouteille couleur blanc
11. Verre à bouteille couleur brun
12. Verre à bouteille couleur vert

### Liste des bacs de récupération :

1. Aluminium
2. Ampoules économiques, tubes - Néon
3. Capsules Nespresso
4. Cuivre, bronze et laiton
5. Fer blanc
6. Fil électrique de cuivre
7. Huile : végétale
8. Piles et accumulateurs
9. Matériel informatique, petit électroménager
10. Casseroles, ustensiles de cuisine

### Liste des bennes à l'extérieur

#### 1. Bois



La benne recueille le bois usiné, planche, caisse, petit meuble.

Le bois de végétation : troncs d'arbres, branches est recyclé séparément.

#### 2. Carton



Le carton recyclé diminue le volume de vos poubelles et épargne l'abattage d'arbres. Il est racheté par l'entreprise de récupération.

Le carton, de préférence aplati, est déposé dans la benne spéciale à compaction. Ce système permet de diminuer les coûts de transports !

---

*A la déchèterie, le personnel de la voirie et les ambassadeurs du tri vous renseignent volontiers sur son fonctionnement !*



### 3. Compost



Les déchets organiques compostables sont envoyés à Lavigny et transformés en bio gaz. Restes de repas, crus et cuits, épluchures diverses, os, graisse, fleurs, gazon, déchets de jardin, etc.

Les bennes à compost complètent le système des conteneurs bruns qui sont vidés le lundi en porte à porte.

### 4. Déchets inertes



Briques, tuiles, matériaux de maçonnerie, verres plats (vitrage), vaisselle, carrelage, plâtre, isolation de laine minérale.

Seuls les matériaux de « privés » sont acceptés (quantités de ménages).

Les PME et les « bricoleurs qui transforment » éliminent leurs matériaux de chantier selon le règlement communal.

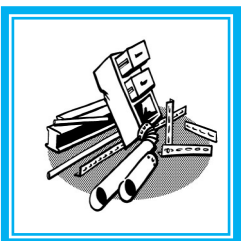
### 5. Encombrant



Les déchets encombrants sont tous des déchets incinérables, d'une grandeur supérieures à 60 cm. Ils ne font pas valorisés dans d'autres bennes de récupération : matelas, moquette, etc.

Ces déchets sont broyés avant d'être incinérés. Les coûts sont donc plus importants.

### 6. Ferraille



Tous les déchets métalliques sont à déposer dans cette benne. Le recyclage de la ferraille permet une forte réduction d'énergie lors de leur valorisation.

Les métaux ferreux sont définis au moyen d'un aimant. Les articles non retenus par l'aimant sont à acheminer vers les autres bacs. A noter que l'acier inoxydable n'est pas attiré par l'aimant.



*La récupération des métaux permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. Elle alimente également le marché suisse en matières premières, car notre pays ne possède pas de gisement.*

*A l'achat d'un appareil électrique, électronique, ampoule économique, etc. vous payer une taxe anticipée de recyclage (TAR). Ces appareils sont à retourner aux points de vente !*



## 7. Papier



Journaux, revues, illustrés, enveloppes, annuaires, prospectus, tous ces articles sont achetés au cours du jour par l'entreprise de récupération, pour être recyclés

Avec 1 tonne de vieux papiers, on obtient environ 900 kg de papier recyclé. On épargne l'abattage d'arbres, on économise de l'eau et de l'énergie pour sa fabrication

## 8. PET



Seuls, les articles (principalement les bouteilles de boissons) possédant le sigle officiel PET (voir ci-contre) sont récoltés dans cette benne. Les autres articles en PET sont incinérés.

A partir de PET recyclé, on fabrique de nouvelles bouteilles de PET, des vêtements, sacs. En cas de recyclage, l'économie d'énergie peut atteindre 60 % par rapport à la fabrication initiale.



*N'oubliez pas que vous pouvez rapporter votre PET auprès des points de vente (centre commerciaux et détaillants). Une contribution financière est comprise dans le prix d'achat des boissons conditionnées dans le PET. C'est donc aux commerçants, qui touchent une rétrocession sur la collecte, de récolter le PET.*

## 9. Plastique dur



Bouteille de shampoing, mobilier de jardin, bidon propre et sans métal.

Le plastique dur est mis en benne compactée, broyé pour en faire des granulés et retourne sur les chaînes de fabrication de produits plastiques.



*Valoriser un déchet : c'est le trier pour en permettre une deuxième utilisation !*



## 10. Verre à bouteille couleur blanc

## 11. Verre couleur brun / 12. Verre couleur vert



Dès le 1<sup>er</sup> juin, le verre (bouteilles et bocaux) sont récoltés par couleurs : blanche, brune et verte. Cette différenciation permet un recyclage mieux valorisé.

Sont exclus dans ces bennes, les miroirs, vitrage de fenêtres, vaisselles de tous genres, céramiques . Le couvercle en fer des bocaux est à déposer dans la benne correspondante.



Le verre peut être recyclé indéfiniment. Le recyclage permet d'économiser la matière première.

### Liste des bacs de récupération

## 1. Aluminium



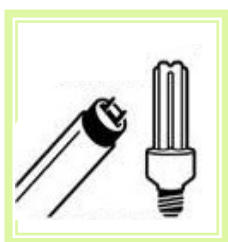
Les emballages courants comportent le sigle officiel ALU. Ce sont canettes marquées du sigle, tubes (mayonnaise par ex.), barquettes, papier aluminium, couvercles de yogourt, casseroles...

Ces articles contiennent des gaz et produits toxiques. Il ne faut en aucun cas les insérer dans les poubelles incinérables !

*L'alu peut être recyclé indéfiniment, en économisant jusqu'à 95% d'énergie et en limitant la consommation de minerai (bauxite)*



## 2. Ampoules économiques - tubes Néon



Les nouvelles ampoules économiques et les tubes Néon sont à ramener en priorité aux commerçants qui sont tenus de les reprendre gratuitement.

Ces articles contiennent des gaz et produits toxiques. Il ne faut en aucun cas les insérer dans les poubelles incinérables !

*La nouvelle déchèterie facilite le bon tri !*



### 3. Capsules Nespresso



L'aluminium des capsules est refondu pour produire de la matière neuve. Le marc de café est composté.  
Attention, seulement capsules Nespresso.

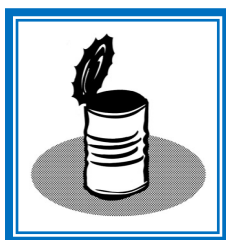
### 4. Cuivre, bronze et laiton



Le cuivre, le laiton, le bronze sont des métaux nobles.  
Vieille casserole, bougeoir, robinet d'évier, articles de décoration, pièces de toiture

Ils sont reconnaissables à leur couleur rouge foncé, jaune – brun.  
Ces matières sont recherchées et fortement valorisées à la reprise

### 5. Fer blanc



Le fer blanc est utilisé pour la fabrication des boîtes de conserve.  
Attention il faut différencier les boîtes de conserve en aluminium. L'aimant ne colle pas sur celles en aluminium



*La tôle d'acier est recouverte d'une fine couche d'étain.  
Le recyclage permet de récupérer ces deux composantes et d'économiser jusqu'à 60% d'énergie.*

### 6. Fil électrique de cuivre



Les rallonges électriques, fils électriques isolés, fils de câblage font partie de cette catégorie.

*Un déchet correctement trié est revendu au cours du jour aux sociétés de récupérations*



*Une benne contaminée (mal triée) part en incinérable et coûte beaucoup plus cher !*



## 7 . Huile : végétale



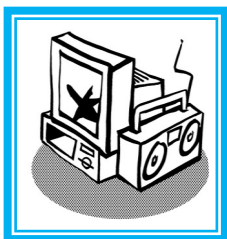
Huile de friteuse, huile à salade, huile de boîte de conserve.  
Elle est revalorisée sous forme d'énergie

## 8. Piles et accumulateurs



Les piles électriques et les piles rechargeables sont à restituer aux points de ventes : magasins, centres commerciaux, discount.  
Elles ne doivent en aucun cas être jetées dans les sacs à ordures. Les matières qui les constituent sont recyclées (plomb, zinc)!

## 9 . Matériel informatique, petit électro-ménager



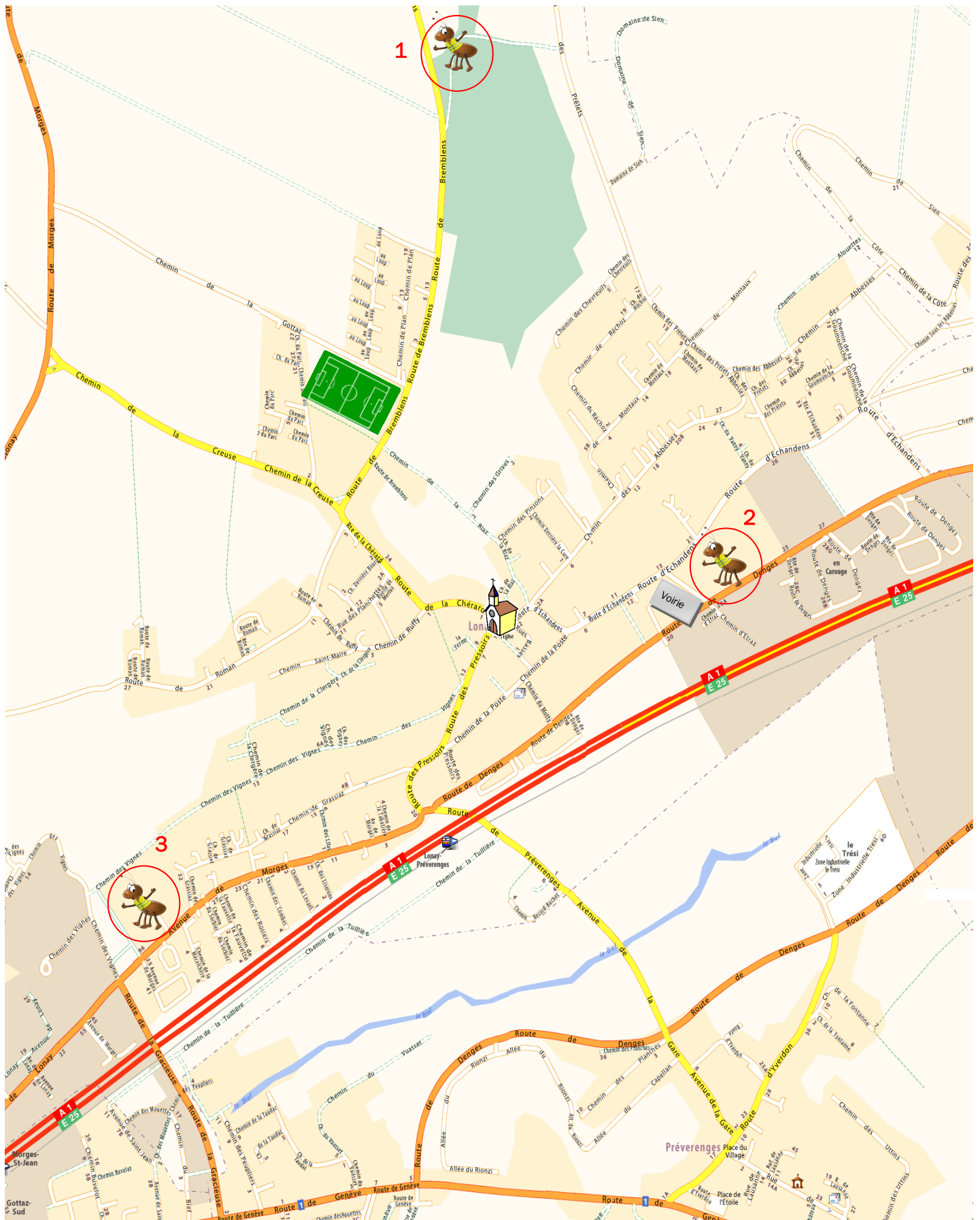
Lors de la vente de ces appareils, une taxe de recyclage a été perçue. Ces articles sont à retourner idéalement aux points de vente.  
Pour la commune, l'élimination des appareils est une charge financière.

## 10. Casseroles, ustensiles de cuisine



Les ustensiles de cuisine en aluminium ou en acier inoxydable sont à déposer dans le container prévu à cet effet. Ils sont recyclés séparément.

# 12 Emplacements de collecte dans le village



1. Déchèterie

2. Ch. de Carouge devant la voirie

3. Carrefour sous la Gracieuse



# 13 Cartes magnétiques - concours

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, l'accès, durant les heures d'ouvertures, à la déchèterie "En Chaumet" se fera de manière contrôlée : en effet, afin de s'assurer que seuls les habitants de la Commune déposeront leurs déchets valorisables dans les containers prévus à la déchèterie, un contrôle d'accès au moyen de barrières commandées par des cartes magnétiques a été mis en place.

Ces cartes magnétiques d'accès peuvent être retirées dès le 29 mai auprès de l'administration communale aux heures d'ouvertures de celle-ci. Aucun dépôt n'est demandé lors du retrait de la carte (une seule par famille), par contre, le remplacement d'une carte perdue sera facturé CHF 50.-. Le remplacement de cartes endommagées ou illisibles par les lecteurs se fera sans frais.

Le samedi 1er juin, les usagers de la déchèterie pourront également obtenir leur carte à l'entrée du stand prévu à cet effet.

**Attention : dès le 1<sup>er</sup> juin, il ne sera plus possible d'entrer à la déchèterie sans carte magnétique d'accès. Prenez vos dispositions !**

S  
R  
U  
O  
C  
N  
O  
C

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
a														
b														
c														
d														
e														
f														
g														
h														
i														
j														
k														
l														
m														
n														

**Verticalement :**

- 1 a : Quel est le récipient brun destiné aux ordures ménagères ?
- 6 f : Quelle est la procédure utilisée avec le papier récolté ?
- 8 h : Comment appelle-t-on les déchets de bouteilles plastic ?
- 10 e : Comment s'appelle l'usine d'incinération près de Lausanne ?
- 12 a : Dans quelle catégorie de déchets se trouvent les piles ?
- 14 b : Quel est un des principaux dégâts des déchets

**Horizontalement :**

- a 1 : Comment appelle-t-on les déchets verts ?
- c 5 : Quelle est la grandeur minimum en cm. d'un déchet encombrant pour la déchèterie ?
- e 10 : Quelle est l'opération de classement d'un ensemble de déchets selon plusieurs critères ?
- f 3 : De quel sorte de sable est contenu principalement dans le verre ?
- f 12 : Quel est le logo que doit porter les canettes pour boisson ?
- i 4 : Quel élément est nécessaire pour le traitement d'un compost ?
- l 2 : A quoi servaient les boues de STEP il y a quelques années ?
- n 2 : Quel est l'endroit ou l'on dépose et trie les déchets ?



**Réponse à déposer dans l'urne le 1er juin 2013 à la nouvelle déchèterie**

h 6	n 5	l 6	f 14	a 3	g 6	e 10
-----	-----	-----	------	-----	-----	------

Nom : .....

Prénom : .....

Bonne chance!



# CALENDRIER DES DEUTETS

## février 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

## avril 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## juin 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## janvier 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## mars 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## mai 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## août 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
			1 <b>Fête nationale</b>	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## octobre 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## décembre 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25 <b>Noël</b>	26	27	28	29
30	31					

## juillet 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## septembre 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16 <b>Journe fédérale</b>	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

## novembre 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Ouverture de la déchèterie



Déchets compostables



Papier/carton



Ordures ménagères

Horaire de la déchèterie

Lundi 14h à 18h

Mercredi 14h à 18h

Samedi 09h à 12h

## Horaire d'ouverture de la déchèterie

**Lundi** 14h à 18h

**Mercredi** 14h à 18h

**Samedi** 09h à 12h

Toute l'année

Mieux les déchets seront gérés,  
mieux la terre se portera!



*Attention!  
Fermeture de  
l'«ancienne» déchèterie  
exceptionnellement  
à 11h00 le 1er juin.*

Prochaine parution du Lon'info : septembre 2013